



Déclaration liminaire au CHSCT du 21 juin 2022

Monsieur Le Président,

Aujourd'hui, nous vous présentons un bilan de nos précédentes déclarations.

Nous ne reprendrons que celles présentées depuis octobre 2021.

Le résultat est alarmant, on constate que nous n'avons eu aucune écoute ni aucune prise en compte des inquiétudes sur des sujets qui sont attendus par nos collègues ou les membres du CHSCT.

La liste n'est pas exhaustive :

- 1- Depuis la création de l'OFB nous n'avons eu aucun bilan social, même pas partiel. En décembre 2021, nous demandions à défaut de RSU, le bilan du nombre d'arrêts de travail, et un point d'informations sur les turn over notamment les fins de contrat et les démissions.
- 2- Les restructurations de services qui, depuis la création de l'OFB, sont sans fin. En décembre 2021, nous réclamions un audit concernant les fonctions supports, vu le retour des différents services de la DGD ressources cela nous apparait à ce jour primordial, on ne peut plus rester dans le « TOUT DG », dont le kit 3D en est, je vous le rappelle, un bon exemple.
- 3- Nous souhaitons un bilan des demandes de ruptures conventionnelles sans parler des demandes d'IDV. A noter que concernant l'IDV et la PRS, à la sortie du décret, certaines personnes pensaient pouvoir y prétendre. Concernant l'IDV certains remplissaient les critères en 2020 et 2021 et ne les remplissent plus en 2022, est-ce acceptable ??
- 4- Outre le manque de réactivité pour établir la liste des postes concernés celle-ci a été retardée à cause du dossier sur les RASl qui par manque d'écoute des représentants des personnels du CT comme du CHSCT va maintenant faire l'objet de recours.

5- Nos collègues nous alertent sur le non renouvellement d'agent en détachement.

Nous nous questionnons puisque les postes ne sont pas supprimés et que les missions perdurent.

Quelle est donc désormais cette stratégie ?

Par ailleurs, quel est le devenir des fonctions supports qui existent à Pérols et à Brest sans parler du site d'Auffargis ?

6- Un règlement ITT toujours transitoire, dont la partie télétravail est très attendue par les personnels et qui ne comprennent pas pourquoi nous n'appliquons pas l'accord qui est passé par notre ministère de tutelle.

Pour nous c'est un constat affligeant d'autant que ce sont des sujets que nous portons, pour certains, depuis plus d'un an, qui ne seront pas soldés d'ici la fin de l'année, et pour lesquels nous avons le sentiment que l'administration a joué la montre.

Je ne doute pas que les prochains élus du futur CSA reprendront les mêmes sujets car il y a une forte attente des personnels qu'il est urgent d'écouter.